

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 15 JUILLET 1925

### Rapport de la Commission de la Défense nationale, chargée de l'examen du Budget du Ministère de la Défense nationale pour l'exercice 1925.

(Voir les n<sup>os</sup> 4-XI, 42 et les Ann. parl. de la Chambre des Représentants,  
séances des 10 et 15 juillet 1925.)

Présents : MM. le comte DE BROQUEVILLE, président-rapporteur ; le chevalier BEHAGHEL DE BUEREN, CALONNE, DAMAS, DIRIKEN, le vicomte DU BUS DE WARNAFFE, LEKEU, LEYNIERS et LIBIOLLE.

MADAME, MESSIEURS,

Votre Commission s'est trouvée d'accord pour écarter, en ce moment, tout débat approfondi sur l'état présent et futur de l'armée. Elle estime que, si la revision de notre statut militaire s'impose, ce n'est pas aujourd'hui l'heure de discuter les formules, dont le pays peut attendre une armée qui réponde à ses besoins.

Les Parlements qui travaillent avec fruit, se gardent du danger de déplacer les responsabilités.

Or, le Gouvernement nouveau nous annonce la réforme fondamentale du régime constitutif de l'armée ; les Chambres viennent de donner leur approbation à sa déclaration. Dès lors, c'est au Gouvernement qu'il appartient d'agir.

Mais, quelle que soit l'incontestable valeur de l'honorable Ministre de la Défense nationale, il serait téméraire, et, partant, contraire à l'intérêt du pays, de lui demander de mettre fin par une improvisation, à une situation qui ne peut se prolonger davantage.

L'œuvre de demain doit être un acte de maturité et de bonne volonté ; nul n'y reconnaîtra peut-être son idéal, mais chacun, espérons-le, y trouvera la garantie de cette sécurité, à laquelle la Nation aspire impérieusement et qui permettra de féconder, dans le calme, les travaux de la paix.

Aux heures du danger, les partis se sont honorés dans l'accomplissement du devoir patriotique ; ce serait les méconnaître que de ne pas avoir foi en leur sagesse éclairée pour écarter virilement les périls de demain. Tous savent d'ailleurs que la Nation ne leur pardonnerait pas de l'exposer à nouveau aux horreurs de l'invasion (1).

---

(1) Divers membres ont tenu à réitérer leur foi absolue dans l'avenir de la nation armée.

( 2 )

En attendant la session prochaine, qu'elle souhaite fructueuse pour le pays, votre Commission demande au Gouvernement de préparer l'avenir en tirant le meilleur parti possible de ce qui existe aujourd'hui.

Elle n'ignore pas les défauts graves de l'organisation actuelle ; de tous ses vœux, elle en appelle la réforme dans le délai le plus proche. Mais votre Commission connaît aussi l'esprit de dévouement et de sacrifice qui anime l'armée.

L'admirable tradition de valeur, acquise par elle sur les champs de bataille, est un sûr garant de la confiance avec laquelle la Belgique peut attendre le renouveau, tant souhaité, et heureusement annoncé.

C'est en s'inspirant de ces pensées, et en écartant toute adhésion de principe au régime actuel, que votre Commission a admis à l'unanimité et sans discussion, le budget tel qu'il nous est proposé.

*Le Président-Rapporteur,*  
Comte DE BROQUEVILLE.